1907 EXPOSITION DE BORDEAUX 1907

MAI-NOVEMBRE 1907 — Internationale, Maritime UNIVERSELLE — MAI-NOVEMBRE 1907

Inauguration officielle le 2 mai 1907, sous la présidence de M. Millies-Lacroix, ministre des Colonies. 2815

blique, semble être pacifique, n'en est pas moins révolutionnaire pour le prolétariat ; elle est internationale ».

Au nom de quarante-deux syndicats, M. Saint-Venant examine longuement les réformes accordées aux navriers, critique l'application de diverses lois, telles que celles sur les accidents du travail, sur les bureaux de placement et le repos hebdomadaire.

Le factum se termine par un résumé des revendications générales et que nous reproduisons plus haut.

M. Delesalle déclare qu'il prend note des revendications mais qu'il ne peut, par lui-même, prendre aucune décision : il n'est pas par lui-même, dit-il, un législateur, il ne peut que veiller à l'application des lois.

Les revendications qui lui ont été présentées, dit-il, sont d'ordre général, il n'en retiendra qu'une : celle qui concerne l'application du repos hebdomadaire.

M. le Maire se déclare partisan de l'application de cette réforme, mais à Lille, dit-il, elle ne peut être que partielle.

« Les petite commerçants réclament, je transmets leurs réclamations à la Préfecture qui reçoit des ordres de Paris, et bien qu'en fin de compte c'est le gouvernement qui applique seul la loi.

M. Philippe, délégué du Syndicat des Employés intervient :

« Monsieur le Maire, dit-il, je suis heureux de vous entendre parler ainsi du repos hebdomadaire. Je profite de vos bonnes dispositions à son égard pour vous en demander l'application intégrale et obligatoire pour tous les employés. Le syndicat patronal vous a demandé d'accorder une dérogation pour les fêtes de la Noël et de la Nouvelle année. Vous l'avez accordée Or, si vous commencez à accorder des dérogations le repos hebdomadaire, en fait, n'existera bientôt plus

« Vous avez fait un syndicat des patrons l'honneur de discuter avec lui Le Syndicat des employés serait heureux que vous le consultiez également dans les cas qui l'intéressent. La loi sur le repos hebdomadaire a été instituée non pas en faveur des patrons mais en faveur des employés. »

M. le Maire. — D'autres profitaient déjà de ces faveurs ! je ne pouvais en priver mes concitoyens. Demandez que la loi soit chaque formelle et absolue et vous aurez satisfaction. Et d'ailleurs, M. Philippe, êtes-vous bien sûr de représenter les intérêts de tous les employés ? Souvenez-vous de ce qui s'est passé à Nancy. Tous les employés, appelés à voter à bulletins secrets, la Mairie, pour ou contre la dérogation, se prononcèrent en faveur de la dérogation.

M. Philippe. — Le syndicat que je représente se compose de 1.200 employés !

Successivement, d'autres délégués viennent déposer leurs revendications.

Voici celles des jardiniers : 1° Mise en fonctionnement de l'ancien tableau des heures qui portait une moyenne de 8 h. ; 2° Paiement intégral de la journée en cas de maladie, surveillance par une Commission choisie in-partie par le personnel ; 3° Versement à la caisse de retraite au même titre que les employés des bureaux de la mairie ; 4° Augmentation des salaires des ouvriers jardiniers, dits « tondeurs », au prix fixé à 1r. 25 en lieu de 4 francs.

Au nom des terrassiers, M. Degeyter demande que l'article 29 du cahier des charges soit modifié. Cet article porte que 35 % des ouvriers employés aux services de la ville pourront être étrangers. Il voudrait que ces 35 % soient ramenés à 50 %.

M. Masson, président du Syndicat des Typographes, demande que l'article 12 du cahier des charges établissant un minimum de salaires pour les travaux municipaux mis en adjudication soit rétabli.

A midi, le manifestation était terminée.

LA SOIRÉE

La soirée a été très calme. Plusieurs conférences ont été faites : l'une à l'Union de Lille, par M. Ghesquière, l'autre à l'Alcazar, par M. Edouard Delesalle. Aucun incident ne s'est produit. Néanmoins les militaires n'ont point quitté leurs casernements et les officiers ont couché la nuit dernière au quartier.

A ROUBAIX

Contrairement une pluie diluvienne, la journée du 1er mai a été en ne peut pas plus active. Sur les 50.000 ouvriers occupés dans les nombreux établissements de notre ville, en ne comptant, en plus des ouvriers en grève depuis quelques jours, que 500 chômeurs, c'est-à-dire moins, beaucoup moins que les années précédentes. Les ouvriers en grève de la maison Tarnynck se sont rendus au cimetière, mercredi matin, déposer une couronne sur la tombe d'un de leurs camarades, décédé tout récemment. La manifestation aviviera n'aura lieu que dimanche prochain. Pendant toute la journée, le calme le plus complet a été constaté.

A CROIX-WASQUEHAL

Calme complet dans ces deux communes, où les ouvriers restèrent en travail, comme de coutume, sauf au peignage Isaac Holden, de Croix, ainsi qu'il le fait chaque année, a donné congé à ses ouvriers, tout en leur payant leur salaire. Dans les deux communes, les édifices communaux ont été pavoisés ; une distribution extraordinaire de secours a été faite aux indigents et, en sortant de l'école laïque, chaque enfant a reçu un gâteau. Des jeux divers ont été organisés dans les quartiers et des concerts et fêtes de gymnastique clôturèrent la fête d'un travail, qui fut copieusement inondée.

A TOURCOING

La journée d'hier pour laquelle on aurait le redouter quelque agitation par suite de la grève générale sur ainsi dire des peignages, s'est écoulée dans un calme absolu. Elle a été lamentable au point de vue du temps, cette journée d'hier ! La pluie glaciale n'a cessé de se déverser du matin jusqu'au soir, précédant même deux patrons d'effet à elle seule qu'une légion de gendarmes.

Dans la matinée, un cortège de 150 manifestants environ a circulé dans quelques rues de la ville et rebroussé chemin vers Roubaix via Forêt-aux-Chênes.

Un service d'ordre avait été parfaitement concerté entre MM. Vilain, commissaire-central, et Lebas, capitaine de gendarmerie. Agents et gendarmes furent habilement répartis pour protéger la rentrée et la sortie des usines.

Au peignage Lamon, rue du Sentier, le travail a continué, hier, par l'équipe de jour presque au complet.

Dans l'après-midi, quelques groupes de manifestants stationnèrent aux abords de ce peignage. A 6 heures, un ouvrier lut l'objet d'une « reconduite ». Rue de Lille les agents parvinrent à isoler le « reconduit » du cortège de 60 à 80 manifestants qu'il avait à ses trousses. Un des manifestants, J.-B. D..., 24 ans, voulut forcer le barrage, il fut appréhendé, conduit au poste et écroué.

Faits de grève

Les agents Roussel et Olivier ont arrêté, hier, un des manifestants de lundi devant le peignage de la Tossée. C'est une nommé Arthur D..., 33 ans, habitant la Marlière. Il a été interrogé par M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement, qui l'a maintenu en état d'arrestation sous l'inculpation d'entrave à la liberté du travail, outrage à l'agent Verskoemst et ivresse.

A MOUVAUX

Aucun retour offensif ne s'est produit contre l'usine Lorthiois, à Mouvaux, dont les abords étaient gardés par plusieurs gendarmes, sous les ordres du brigadier Peltier, de Tourcoing.

A ARMENTIÈRES

Journée calme et triste. Toutes les usines d'Armentières et d'Houplines travaillent au grand complet. L'Association syndicale de l'industrie textile d'Armentières et environs a fait apposer une affiche, annonçant que les délégations ouvrières seraient reçues à la mairie, le 3 heures du soir, et invitant les ouvriers à les accompagner. D'autre part, un autre syndicat socialiste, siégeant à la Maison du Peuple de la rue de Roubaix, l'Agglomération des syndicate de la toile de la vallée de la Lys invitait ses adhérents à ne pas se rendre à la mairie, mais à présenter à leurs employeurs les revendications du prolétariat. Nous croyons que personne n'a obéi à cet appel.

A huit heures du soir, dans le grand salon de la mairie, M. Henri Chas, maire, MM. Conem et Villard, adjoints, ont reçu la commission exécutive du Parti socialiste unifié et la commission syndicale de l'industrie textile, qui leur ont exposé les revendications traditionnelles du parti socialiste.

M. Chas a répondu qu'il transmettrait aux pouvoirs publics les desiderata qui lui étaient exprimés. Les délégations se sont retirées, après avoir accepté les vins d'honneur qui leur ont été offerts. Une conférence, par un membre du Comité national du Parti socialiste unifié, a eu lieu, au local de la Coopérative la « Paix », rue des Promenades. Un concert a eu lieu à la Maison du Peuple, où se sont réunis les membres de l'ancien P. O. F. L'unité socialiste n'existe, en effet, à Armentières, que sur le papier.

A HOUPLINES

Les délégations ouvrières se sont formées en cortège et ont été reçues à la mairie par M. E. Sohier, maire. Une conférence a été donnée par M. Inghels, du Parti socialiste unifié.

DANS LA RÉGION

A DOUAI

Journée calme, bien qu'on ait consigné la troupe. Des trois heures des groupes de mineurs venus de Dorignies, de Sin et de Waziers se joignent sur la place Carnot, à un certain nombre d'ouvriers des ateliers de construction et des forges de Douai. Nombre de gamins se faufilent dans les rangs des manifestants qu'ils grossissent, mais ce qu'il y a surtout place Caruot, ce sont des curieux. Les musiques jouent sans discontinuer, les hommes et les femmes chantent ou dansent. C'est très gai, malgré la pluie fine qui tombe, on se croirait comme autrefois, au jour du tirage au sort.

Pendant que les manifestants s'amusent place Carnot les délégués vont à la Sous-Préfecture où ils exposent à M. le Sous-Préfet les desiderata corporatifs.

Celui-ci, tout en étant aimable et fort accueillant fait, pour certaines revendications, des réserves et promet d'appuyer les autres dans la mesure de ses moyens.

Il est près de quatre heures quand le cortège, calme-calme, se met en route. De par les grandes artères, glissantes et boueuses, un millier de personnes, dont la moitié de gamins, défilent sous une pluie fine, en son de « l'Internationale » et sous l'égide du drapeau rouge du Syndicat des mineurs du Nord.

On gagne enfin l'Hippodrome que des curieux avaient déjà envahi et où le député Goulaux, M. Maurice Monier, du «Réveil du Nord» et des Conseillers municipaux de Douai, développèrent les théories et les revendications sociales. A noter que l'on vendait partout la « Voix du Peuple, l'organe de la C. G. T.

A SIN-LE-NOBLE

Mercredi vers midi, deux cents mineurs de Sin ont, précédés d'une musique et de deux drapeaux tricolores, parcouru les principales rues de la commune, puis se sont rendus à la Mairie où ils ont été reçus par M. Wignolle, adjoint, qui a promis de transmettre leurs revendications à l'autorité supérieure. Les manifestants sont allés ensuite au cimetière où ils ont déposé une couronne sur la tombe du citoyen Moché, ancien secrétaire général du Syndicat des mineurs du Nord. Ils se sont ensuite rendus à Douai pour prendre part à la manifestation qu'il y était organisée.

A DORIGNIES

Mercredi à midi, les mineurs de Dorignies ont formé un cortège qui s'est rendu au cimetière où des bouquets ont été déposés sur la tombe de Jouveneaux, l'un des fondateurs du Syndicat des mineurs du Nord. Plusieurs discours ont été prononcés.

Dans l'arrondissement de Valenciennes

Ainsi que tout le laissait supposer, le 1er mai s'est passé sans encombre dans l'arrondissement.

A SAINT-AMAND-LES-EAUX

Vers deux heures ½, un cortège de 250 personnes environ a parcouru les rues de la ville, aux chants révolutionnaires et c'est dislosé, vers 3 h. ½, sur la Grand'Place. Une conférence, organisée par la Bourse du Travail, a eu lieu sous la Tour : MM. Lévy-Ullmann, professeur à la Faculté de Droit de Lille ; Durre, député ; Tabary, de Condé, ont pris la parole. A 5 heures, une délégation s'est rendue à la mairie, où elle fut reçue par MM. Dorémieux et Breton, adjoints. Journée calme ; pas d'incidents. Dans la soirée, plusieurs réunions se sont tenues dans différents quartiers.

A DENAIN

400 ouvriers, sur 2.500 ne se sont pas présentés au travail. En prévision des troubles aux sorties des usines, 18 gendarmes étrangers étaient venus renforcer les deux brigades de Denain. Les verriers se sont prononcés Ainsi les, très calmes. On ne prévoit rien pour la soirée.

A CAMBRAI

La journée du 1er mai s'est passée à Cambrai d'une façon absolument calme. Les métallurgistes, avec la permission du patron, les maçons et les dockers ont chômé l'après-midi. Un groupe d'environ 50 personnes a parcouru les rues principales de la ville en chantant l' « Internationale » et d'autres refrains socialistes. Au début de cette manifestation, un drapeau rouge avait été arboré ; sur l'ordre du service de police, les manifestants abandonnèrent cet emblème. La très grande majorité de la population est restée étrangère et indifférente à cette maigre manifestation. Le matin, le service de police avait fait retirer deux drapeaux rouges, arborés à des façades particulières. Des centres industriels du 1er arrondissement, on ne signale aucun incident.

Dans l'arrondissement d'Avesnes

La journée du 1er Mai a été excessivement calme dans toute la région. A Moubeuge, la municipalité a reçu les délégués de tous les syndicats du canton : Hautmont, Marpent, Ferrière-la-Grande, Ferrière-la-Petite, Rousies et Maubeuge, en présence de M. Défontaine, député, et les autres élus du suffrage universel. Ces délégués ont déposé et commenté leurs desiderata ; il y a été répondu que tout ce qui serait possible serait fait. Cette entrevue s'est terminée par des vins d'honneur offerts aux délégués qui ont eu un mot de gracieux remerciement pour leur excellente amphytrions.

Dans la portie de l'arrondissement d'Avesnes qui comprend les cantons de Maubeuge, Bavay, Le Quesnoy et Solre-le-Château, le calme a régné généralement.

A FOURMIES

M. le député Delcambre, de Paris, et M. Vandorme, candidat battu par M. Léon Pasquel, étaient inscrits pour la parole sur la tombe des victimes du 1er Mai 1891. Des affiches avaient été apposées il y a quelques jours pour inviter les citoyens à prendre part à la manifestation qui devait avoir lieu sur la tombe des victimes et les incitant même à cesser leur travail. Rendez-vous était donné à 3 heures sur la place Verte.

A onzière heures un groupe, qui pouvait contenir environ 150 personnes, partait de cette phase et en cours de route une centaine de manifestants vinrent se joindre à ce groupe.

Sur la tombe des victimes prirent successivement la parole MM. Dérigny, secrétaire du syndicat textile de Fourmies ; Manquart, ouvrier de la boulangerie coopérative ouvrière ; Paris, membre du parti collectiviste de Fourmies ; Vandorme, et M. Dejeanne, député de Paris.

Ces discours furent très violents contre le ministère actuel et aucuns furent soulignés par leurs auteurs mêmes du cri de : « Vive la révolution ».

Le départ du cimetière fut très calme. Estec-e l'effet du mauvais temps, aucun incident ne se fit entendre ; les discours même furent un très très modeste succès.

A TRÉLON-GLAGEON

Fête d'accord avec les patrons.

A OHAIN

Ouvriers et patrons participent à la fête ; de même à Saint-du-Nord. Léger incident à Avesnelles, à Wimy ; mais dans l'ensemble, toute la région textile d'Avesnes-Fourmies, s'est montrée calme et pondérée, et MM. les commissionnaires en grève en ont été pour leurs avances.

A DUNKERQUE

Malgré la pluie qui a beaucoup contrarié la fête ouvrière, à 7 heures du matin, la place Leughenner est déjà pleine d'ouvriers, l'églantine rouge à la boutonnière. Ils sont encore plus nombreux que les années précédentes, car les 1200 ouvriers des Chantiers de France chôment cette année, et tous les syndicats sont représentés. Après une allocution, un appel au calme par M. Albert Sauvage, secrétaire général du Syndicat des ouvriers du port, le cortège s'ébranle et la colonne défile lentement, se rendant au cimetière. En tête du cortège marchent les porteurs des couronnes qui seront déposées sur les tombes des victimes du travail en 1906. Sur chaque couronne on lit, en lettres d'or :

La Chambre Syndicale des Ouvriers du Port aux Camarades morts victimes du Travail

Louis Salomé, 2 Juin 1906
Emile Clou, 6 Juin 1906
Joseph Delgorgue, 12 Juillet 1906
Julien Gilliot, 7 Août 1906
Aimé Rosenthal, 25 Août 1906
Jules Monté, 8 Janvier 1907
Georges Condette, 29 Janvier 1907

Au cimetière M. Sauvage prononce un discours puis le cortège reprend sa marche et rentre en ville. Aux portes de Furnes, la « Musique de la Bourse du Travail » prend la tête du cortège et c'est aux sons de pas-redoublés entraînants que les ouvriers traversent les rues principales de la Basse-Ville pour rentrer à la salle l' « Avenir » où doit avoir lieu une conférence par M. Lalapie, de la Confédération Générale du Travail.

A 10 heures commençait cette conférence. M. Lalapie a parlé longuement de l'action syndicale et de la nécessité pour les travailleurs de se tenir groupés. L'ordre du jour ci-après a été voté :

« Les travailleurs de Dunkerque, réunis le 1er mai 1907 à la Bourse du Travail, après avoir entendu le citoyen Jean Lalapie, secrétaire de l'Union des Métallurgistes de France, représentant l'Union syndicale et la nécessité de réduire la journée de travail, s'engagent à se grouper de plus en plus nombreux autour du drapeau syndical, l'union seule leur permettant de faire aboutir leurs revendications, protestent contre l'arrestation arbitraire de tous les militants de la Confédération Générale du Travail, blâment le Gouvernement et lèvent la séance aux cris de : « Vive le Syndicat ! Vive l'émancipation des travailleurs ! »

Un léger incident s'est produit au début de la séance : deux agents en civil se trouvant parmi les ouvriers, furent hués et légèrement bousculés.

Dans l'après-midi, un concert a eu lieu à la Bourse, puis M. Lalapie a donné une nouvelle conférence et un bal a grand orchestre a terminé cette journée de fête.

Des bals très fréquentés ont eu lieu également à Rosendaël, Saint-Pol-sur-Mer et Malo-les-Bains.

Dans le bassin houiller du Pas-de-Calais

Des retraites aux flambeaux ont, mardi soir, annoncé sur plusieurs points du bassin houiller du Pas-de-Calais et notamment à Lens, à Lévin, à Hénin-Liétard, à Carvin et à Avion, la fête des travailleurs. La pluie a nul à l'éclat de celles-ci, de même qu'aux bals populaires organisés par les municipalités. Le matin, à 4 heures, des salves d'artillerie ont été tirées dans les sièges ouvriers. Les descentes, le 1er mai, sont peu nombreuses ainsi qu'on peut en juger par le renseignement suivant : *Mines de Béthune* : 1422 ebsents sur 7.100. — *Mines de Liévin* : 400 descentes sur 4.000. — *Mines de Meurchin* : 450 absents sur 1.270. — *Mines d'Ostricourt* : 110 descentes sur 1.800. — *Mines de Dourges* : 337 descentes sur 2.800. — *Mines de Bruay* : travail complet. — *Mines de Courrières* : 700 descentes sur 4.400. — *Mines de Carvin* : 450 descentes sur 900. — *Mines de Nœux* : manque les 2/3 du personnel. —*Mines de Marles* : peu d'absences. — *Mines de Drocourt* : 100 descentes sur 2.200. —*Mines de Lens* : manque les 2/3 du personnel.

Dans la matinée des délégations se sont rendues dans plusieurs mairies pour déposer les revendications ouvrières.

A ARRAS

La journée est si calme à Arras que l'on ne se douterait pas, si les quartiers n'étaient pas consignés, qu'il peut à cette date, se passer quelque chose.

A LENS

A midi, salle de l'Ermitage, à Lens, une réunion à été tenue, sous la présidence du délégué national, M. Bouguet, trésorier du Syndicat des Mineurs, a présenté l'orateur, M. Allemane, député de la Seine, qui a fait une conférence révolutionnaire et fait voler un ordre du jour hostile au Gouvernement.

A L'ÉTRANGER

Les télégrammes de Bruxelles et de Berlin annoncent que la journée s'est passée sans incidents graves.

LES GRÈVES

CHEZ LES CHARPENTIERS-MENUISIERS

Le texte des conventions

Voici le texte des conventions passées entre les délégués patrons et ouvriers réunis sous la présidence de M. le préfet :

Par devant nous, L. Vincent, Préfet du Nord, Delory et Vandame, députés du Nord, une conférence a eu lieu aujourd'hui 27 avril 1907 entre les patrons et les ouvriers menuisiers et charpentiers de Lille et leurs ouvriers en grève.

Les patrons étaient représentés par MM. Despinoy, président, René Jonecques, secrétaire, Lyssandre, Rouzé-Thomas Jules.

Les ouvriers par MM. Facompraz Charles, Boilly, Vanderbergh, Brunin Arsène, Leroy.

Les délégués ont volontiers déféré à l'invitation de M. le préfet, en vue de rechercher les moyens de mettre fin à un conflit préjudiciable aux intérêts de la ville et de la clientèle, déclarant n'avoir pas mandat suffisant pour prendre des engagements définitifs au nom de leurs mandants.

La discussion s'engage, et des observations sont échangées très courtoisement de part et d'autre.

M. le préfet résume la situation :

Sur le prix de journée pratiqués avant la grève, les patrons ont offert une augmentation de 10 %. Ils maintiennent cette offre, et s'engagent à appuyer auprès de leurs collègues le paiement de cette augmentation de 10 % à partir du jour où le travail sera repris.

De leur côté, les ouvriers s'engagent à agir auprès de leurs camarades pour que le travail soit immédiatement repris moyennant cette augmentation de 10 %.

Les ouvriers demandaient une augmentation immédiate de 20 %. Les patrons, étant donnée la pénurie actuelle des affaires, et les prix pratiqués dans les régions voisines, déclarent qu'ils ne pourraient sans grave imprudence accepter une telle majoration immédiate dans le prix de main-d'œuvre, ni prendre l'engagement aveugle d'accorder à date fixe une augmentation nouvelle de 10 %.

M. le préfet propose à la conférence une transaction qui lui paraît donner aux deux parties une satisfaction raisonnable.

1° Reprise du travail immédiate avec augmentation de 10 %.

2° Le 1er décembre 1906, les délégués des mêmes organisations auront devant les mêmes personnes une nouvelle conférence en vue d'étudier si les conditions de la concurrence dans la région, et si la reprise générale des affaires permettent d'examiner raisonnablement et de bonne foi, la possibilité d'une augmentation nouvelle.

Cette conférence sera convoquée à la requête de l'une et de l'autre des parties par M. le préfet.

Fait à Lille, le 27 avril 1907.

Signé : L. VINCENT.

G. Delory, G. Vandame, Brunin, Leroy Jean-Baptiste, Boilly Léon, Vanderbergha Emile, Facompuzes Charles, Lyssandre, A. Despinoy, René Jonecques, Paul Rouzé, Jules Thomas fils.

Pour copie conforme,
LE PRÉFET.

Le lundi 29 avril 1907, les délégués ouvriers se sont réunis devant nous, et nous ont déclaré que, dans une réunion tenue hier, sur 575 votants 470 ouvriers se sont prononcés pour la reprise immédiate du travail aux conditions proposées par nous dans la conférence de la veille.

Les délégués patrons se sont présentés ensuite ensuite et ont déclaré qu'ils étaient autorisés par l'ensemble de leurs confrères à accepter ce même proposition.

Il est donc convenu, d'un commun accord, entre les représentants des deux organisations :

1° Que le travail reprendra demain mardi 30 avril ;

2° Que les prix de journée seront augmentés de 10 %.

3° Qu'à partir du 1er décembre 1906, à la requête de l'une ou de l'autre des parties, le Préfet du Nord convoquera une nouvelle conférence entre les délégués des mêmes organisations en vue d'étudier si les conditions de la concurrence dans la région, et si la reprise générale des affaires permettent d'examiner raisonnablement et de bonne foi, la possibilité d'une augmentation nouvelle.

4° Qu'il n'y aura aucun renvoi pour fait de grève.

Fait à Lille, le 29 avril 1907.

Signé : L. Vincent, Facompraz Charles, Leroy Henri, Vanderberghe Emile, Brunin Arsène, Boilly, A. Despinoy, René Jonecques, Paul Rouzé.

Par autorisation pour MM. Lys et Thomas : René Jonecques.

A TOURCOING

Au cours de l'assemblée générale qui a eu lieu hier après-midi au siège du syndicat, les propositions des patrons passées au crible de la discussion furent jugées insuffisamment satisfaisantes et furent conséquemment repoussées. Par un vote secret voté à l'unanimité moins 11 voix, la continuation de la grève a été décidée. Aujourd'hui, à 9 heures du matin, assemblée générale au siège du syndicat.

A VALENCIENNES

La grève des menuisiers continue à Valenciennes. Les ouvriers des Maisons Bourgeois, Monseur, Ménent, Guelton, Cardon, Fortier, ont quitté le travail, ainsi qu'un certain nombre d'ouvriers d'ateliers moins importants Une quarantaine d'ouvriers d'Anzin ont suivi le mouvement ; ils appartiennent aux Maisons Canqueteau, Bonfanglias, Bruneau, Lenoir, etc.

Une réunion a eu lieu à Raismes, au cours de laquelle la continuation de la grève a été décidée.

Les revendications des grévistes sont :

« 1° Que les ouvriers menuisiers soient payés à raison de 60 centimes de l'heure ; ce salaire correspondant à la cherté des vivres et des objets de première nécessité ;

« 2° Les ouvriers réclament la journée de dix heures.

« 3° Les ouvriers demandent l'arbitrage, en cas de conflit.

« En attendant que la loi de dix heures soit appliquée intégalement, et, dans le cas où ils sont obligés de travailler la nuit, les ouvriers demandent que le travail de nuit, qui commence une heure après la journée habituelle, soit payé double.

« 5° Pour que les ouvriers travaillant dehors, dans un rayon de 2 à 10 kilomètres de l'atelier, ils aient le droit à un franc de déplacement.

« 6° Pour un déplacement prolongé, c'est-à-dire les ouvriers étant ampoyée dans les localités éloignées, où ceux-ci doivent prendre pension, habituellement et depuis toujours, les ouvriers savaient et ont encore 2 fr. 50 par déjeuner, dîner et couchers, et que le retour leur soit payé tous les quinze jours.

« 7° Suppression du travail au xpièces.

« 8° Garantie de l'outillage.

« 9° Suppression de la retenue de salaire pour l'assurance, retenue faite, en dépit de la loi. »

La remise de ces revendications a été faite à la sous-préfecture, à fin d'intervention de M. le Sous-Préfet.

CHEZ LES TERRASSIERS

A LILLE

Une entrevue mixte a eu lieu hier mercredi à 4 heures à la Préfecture. Comme nous l'avions annoncé, 5 délégués ouvriers se trouvaient en présence de 5 entrepreneurs, sous la présidence de M. le Préfet. Les ouvriers ont maintenu leurs revendications ; 15 p. 100 d'augmentation, un salaire minimum de 46 centimes de l'heure. Les entrepreneurs ont dit qu'ils étaient prêts à accorder une augmentation de salaire de 10 p. 100, mais qu'ils ne pouvaient accorder le salaire minimum de 46 centimes. Nulle concession n'étant faite de part et d'autre, le résultat de l'entrevue fut nul. Aujourd'hui, à 8 h. ½ du matin, les terrassiers eurent une assemblée générale où la situation sera examinée.

A TOURCOING

Soixante-dix terrassiers, appartenant aux maisons Bolin, Lamarque, Delonnay, Delannoy, se sont à nouveau mis en grève, hier. On sait que ces ouvriers firent grève il y a quelques semaines et qu'ils obtinrent une augmentation de salaire, dont partis était applicable dès la reprise du travail et la seconde partie à l'échéance d'hier 1er mai.

Le tarif mis en vigueur hier ne leur donnant pas satisfaction, c'est pourquoi les terrassiers des maisons citées plus haut se sont remis en grève.

DANS LES FILATURES

A LILLE

La situation du conflit ne se modifie guère. On signale seulement à la filature Delesalle-Desmet, au Marais-de-Lomme, la rentrée de 10 petits rattacheurs. Ces ouvriers reprennent le travail aux mêmes conditions qu'avant la grève.

AUX TRAMWAYS

A ROUBAIX

La grève de la Compagnie des tramways dure toujours et aucune victoire n'est sortie hier. M. le ministre de l'Intérieur de Roubaix et le Préfet du Nord avait annulé la délibération, par laquelle le Conseil municipal avait décidé d'accorder une subvention de 1.500 francs aux grévistes. Le Conseil d'administration de la Compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing a fait savoir à M. le maire de Roubaix qu'elle allait solliciter l'arbitrage de M. Vincent, préfet du Nord. La Compagnie mettra, ce matin, plusieurs voitures en service et elle a, à cet effet, demandé la protection de la police.

CHEZ LES PEIGNEURS

A ROUBAIX

Mercredi, vers 11 heures du matin, 300 grévistes de Tourcoing sont venus à Roubaix dans le but de faire cesser le travail à l'important peignage de MM. Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem. L'arrivée de Mlle Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement ; Deguenne, commissaire de police, chef de la sûreté, à la tête d'une vingtaine d'agents, déroula les manifestants, qui prirent la fuite par la rue d'Alger.

Un pochard, du nom de Charles Leroute, âgé de 36 ans, tisseur au peignage de la Tossée, demeurant à la cité des Ballons, à Wattrelos, a été mis en état d'arrestation pour avoir crié : « Vive l'anarchie ! »

Il a été remis en liberté dans la soirée, en compagnie de Denel-Picavet, 32 ans, peigneur, demeurant boulevard Gambetta, 234, arrêté pour refus de circuler.

CHEZ LES DÉBARDEURS

A WASQUEHAL

Mercredi matin, douze débardeurs de bateaux au service de M. Jovenceau, entrepreneur de déchargement, se sont mis en grève, demandant une augmentation de salaire de cinq centimes par tonne.

CHEZ LES TEINTURIERS

A WASQUEHAL

Hier matin, tous les grévistes de la teinturerie Hannart frères sont venus devant l'établissement pour empêcher les contremaîtres et ouvriers à semaine bonne de continuer leur travail.

Les gendarmes présents s'interposèrent pour empêcher les grévistes d'entrer dans l'usine et une courte bagarre éclata, au cours de laquelle un perturbateur fut mis en état d'arrestation. N'étant pas en force, les gendarmes durent lâcher leur prisonnier qui disparut avec ses camarades. A la suite de ce petit incident, la teinturerie a été complètement fermée pour le reste de la journée.

A CROIX

50 teinturiers sur 100 occupés chez M. Raquet se sont mis en grève mercredi matin, réclamant une augmentation de salaire de 2 centimes et demi à l'heure.

A ROUBAIX

Par suite de la grève de la teinturerie Hannart frères, de Wasquehal, les 800 ouvrières de l'annexe de la rue de l'Espérance se sont vus dans l'obligation de cesser le travail mercredi pour faute de matières.

CHEZ LES BAILLEURS

A TOURCOING

Aux grèves de plusieurs entreprises ces derniers jours est venue s'ajouter, dès la journée d'hier, la cessation du travail par 18 bailleurs de la filature de coton de M. Filpo Frère aîné, rue du Château. Ces apprentis réclament une légère augmentation de salaire.

POLITIQUE RÉGIONALE

ÉLECTIONS CANTONALES

AIRE-SUR-LA-LYS

A l'occasion du Conseil de révision, le comité de l' « Alliance républicaine », a organisé un banquet en l'honneur de M. Tempont, le nouveau préfet du Pas-de-Calais, pour fêter sa première visite à Aire.

Etaient présents : les membres du Conseil de révision, MM. les Maires républicains du canton, les chefs de service des diverses administrations et les membres des bureaux de l' « Alliance » et des « Conférences populaires ».

A la table d'honneur avaient pris place : M. le Préfet, ayant à sa droite : M. Fauquette, secrétaire général ; M. le sous-préfet de Saint-Omer et M. Ladoux, président de l' « Alliance républicaine » ; à sa gauche : M. Lafoscade, conseiller général et M. Nicolle, conseiller d'arrondissement.

Au dessert, M. Ledoux, au nom des membres de l' « Alliance républicaine » et de son comité, remercie sincèrement M. le Préfet de l'honneur qu'il leur a fait en accepant leur invitation et lui souhaite la bienvenue. M. Ledoux remercie ensuite M. le Sous-Préfet de sa présence.

Il adresse enfin ses remerciements à tous ceux qui, par leur adhésion à cette heureuse réunion en ont rehaussé l'éclat :

A M. Lafoscade, conseiller général, toujours sur la brèche ; A M. Nicolle, le très sympathique président de l' « Alliance de St-Omer ; A MM. les Maires républicains du canton dont la présence est un témoignage éclatant de solidarité républicaine. Il lève son verre en l'honneur de M. le Préfet et boit à sa santé.

M. Fauquette se joint à son ami M. Ledoux pour remercier M. le Préfet d'avoir bien voulu accepter l'invitation qui lui était faite au nom de l' « Alliance républicaine d'Aire ».

Il souhaite la bienvenue au premier magistrat du département et l'assure du dévouement au régime actuel de la majorité des habitants et de tous les fonctionnaires qui, n'envisagent que leurs devoirs professionnels, représentent que les théories subversives qui tentent à nuire dans certains milieux.

Si les républicains, dit-il, ont perdu à Aire la direction des affaires, c'est que, trop confiants dans les succès passés, ils ont négligé de serrer les coudes. Maintenant, le parti républicain va affronter une nouvelle lutte qui, avec les moyens peu loyaux employés par ses adversaires, sera certainement ardente et chaude, mais l'union consolidée aujourd'hui est un sûr garant d'une éclatante victoire.

Après 30 ans passés sur la brèche, il croit avoir droit à un repos bien mérité aussi et il remet avec confiance le drapeau à un plus jeune qui, actif, intelligent et sincèrement attaché à nos institutions, combattu depuis sept ans, à ses côtés, et se trouve tout désigné pour mener à bonne fin la lutte. Il le soutiendra de tout son pouvoir et le fera élire. Il est convaincu que les conseils de l'autorité départementale ne lui feront pas défaut.

M. Tréport, préfet du Pas-de-Calais, se lève ensuite en une improvisation soulignée fréquemment d'applaudissements frénétiques, il remercie tout d'abord le comité de l' « Alliance républicaine d'Aire » non seulement pour l'aimable invitation à ce banquet qu'il lui a faite, mais aussi parce qu'il est heureux de constater l'union cordiale, l'entente réellement sympathique qui règne parmi les divers éléments qui constituent le parti républicain de cette région. Il fait un éloquent appel à l'union et se souvenant que M. Fauquette, félicite celui-ci pour le bon combat qu'il a mené pendant 30 années de sa vie, il a mené pour faire connaître et aimer la République.

Il admire et chère en exemple, dit-il, l'acte de solidarité républicaine de ce vétéran de ces luttes, remercie simplement, sans phrases, la direction du parti, et enfin de porter le drapeau dans les luttes futures, au président de l' « Alliance républicaine », à M. Ledoux, plus jeune et, par suite, plus actif. Un tonnerre d'applaudissements couvre ces paroles et le cri de vive M. Fauquette ! plusieurs fois répété, prouve à ce dernier que tous apprécient comme il convient l'acte plein de noblesse par lequel il a voulu terminer sa carrière de militant et qui est le signe caractéristique d'une vie exclusivement consacrée à la défense des intérêts politiques et matériels de ses concitoyens.

LA RÉGION

Terrible accident de filature

A TOURCOING

Le chauffeur grièvement blessé au combat à ses frères. — Situation navrante

Nous avons relaté le grave accident dont fut victime le matin du jeudi 25 avril dernier un chauffeur de la filature de M. Deschambre-Grau, rue des Carliers, M. Jules Alleweireldt, 54 ans. Le bouton d'un générateur s'étant échappé au moment où le chauffeur était occupé à resserrer l'écrou, un jet de vapeur sous forte pression lui atteint et lui brûla tout un chapelet de bouton du corps de brûlures étendues.

Transporté à l'hôpital civil où il était pris soin les soins les plus attentifs, le blessé se trouvait mardi encore dans un état des plus satisfaisants et l'on avait le meilleur espoir de le voir se rétablir. Dans la nuit, un revirement se produisit et hier l'infortuné rendait le dernier soupir. Cette mort plonge une famille ouvrière dans une détresse profonde. M. Alleweireldt laisse en effet une femme et sept enfants dont le dernier est né le jour même où le malheureux père était victime d'un accident qui devait lui coûter la vie. Cette famille habite rue des Flels, cour Saint-Louis.

UN CANTONNIER ÉCRASÉ

à Hénin-Liétard

Mercredi matin vers huit heures, un cantonnier de Carvin, M. Lemaire, 50 ans, travaillait sur la voie ferrée du chemin de fer du Nord, entre les gares d'Hénin-Liétard et de Rouvroy, lorsque un train de marchandises venant de Douai le prit en arrière et le jeta sur la voie ferrée où il fut écrasé par un autre train venant de Douai.

Le malheureux cantonnier laisse une veuve et quatre enfants.